

ÉVALUATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)

Réponse du management &
plan d'action



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Nom du rapport d'évaluation :	Évaluation de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)		
Date du rapport d'évaluation :	28 février 2022	Date du plan d'action :	21 avril 2022

Réponse globale du management à l'évaluation :

La Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe (« la Commission de Venise ») est un organe consultatif indépendant sur les questions de droit constitutionnel, notamment le fonctionnement des institutions démocratiques et les droits fondamentaux, le droit électoral et la justice constitutionnelle. Au cours de plus de trois décennies depuis sa création - pendant lesquelles elle a émis plus de 1000 avis - la Commission de Venise a apporté des contributions cruciales au développement du droit constitutionnel, principalement, mais pas exclusivement, dans les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale. Comme le montre la présente évaluation, la Commission de Venise est une institution très appréciée qui joue un rôle important dans le domaine international grâce à ses activités de promotion des valeurs démocratiques et de l'État de droit, largement reconnues en Europe et de plus en plus au-delà.

Le secrétariat reconnaît l'utilité des recommandations émises à la suite de la présente évaluation en vue d'améliorer encore la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact de la Commission de Venise. Elles ont toutes été acceptées ou sont en cours d'examen actif par le management. Les actions envisagées pour leur mise en œuvre sont présentées dans le plan d'action ci-dessous.

PLAN D'ACTION

Décision du management ¹	Entité responsable	Action prévues ² (déterminées par l'entité)	Échéance de l'action	Personne responsable de l'action
Recommandation 1 : La Commission de Venise devrait donner un aperçu actualisé de son champ d'activité et des domaines essentiels dans lesquels elle travaille pour plus de clarté et revoir son Règlement intérieur compte tenu des défis et des demandes actuels. (élevée)				
<input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input checked="" type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise)	Cette question sera soumise à la sous-commission des méthodes de travail.	Avant fin 2022	Secrétaire de la Commission de Venise
Recommandation 2 : Pour renforcer la pertinence de la Commission de Venise, une ou plusieurs compilations supplémentaires de normes européennes devraient être préparées dans certains domaines thématiques afin de donner plus d'orientations sur les principes internationaux relatifs à l'État de droit et à la démocratie. (modérée)				
<input checked="" type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise) (en consultation avec les autres MAEs)	Le Conseil scientifique de la Commission de Venise, à l'initiative du secrétariat, continuera à produire des compilations thématiques. Des rapports généraux seront également préparés en tenant compte des ressources disponibles.	Dès à présent	Secrétaire de la Commission de Venise
Recommandation 3 : La Commission de Venise devrait collaborer plus étroitement avec les organisations de la société civile et les associations juridiques des États membres dans le cadre de ses avis et de ses autres activités, éventuellement par l'intermédiaire des bureaux extérieurs. (modérée)				
<input checked="" type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise) (en consultation avec le PO et les autres MAEs)	Des points de contact seront désignés au sein du secrétariat afin de faciliter la communication avec les bureaux de terrain du Conseil de l'Europe. Les canaux de communication avec les représentants locaux de la société civile par le biais des bureaux extérieurs seront maintenus par le secrétariat de la Commission de Venise.	Avant l'été 2022	Secrétaire adjoint de la Commission de Venise

¹ La décision de gestion est en rapport avec la recommandation (Acceptée, Rejetée, En cours d'examen).

² Pour la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Décision du management ¹	Entité responsable	Action prévues ² (déterminées par l'entité)	Échéance de l'action	Personne responsable de l'action
Recommandation 4(a) : La communication avec d'autres organes du Conseil de l'Europe devrait être renforcée pour faciliter des efforts coordonnés. (modérée)				
<input checked="" type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise) (en consultation avec l'APCE et les autres MAEs)	Des points de contact seront désignés au sein du secrétariat afin de faciliter la communication avec les autres organes du Conseil de l'Europe.	Avant l'été 2022	Secrétaire adjoint de la Commission de Venise
Recommandation 4(b) : La communication externe de la Commission de Venise devrait être développée en coopération avec la Direction de la Communication du Conseil de l'Europe afin d'accroître la visibilité des travaux menés dans les pays et auprès du grand public. (modérée)				
<input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input checked="" type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise) DC	<p>La communication sur les rapports généraux sera améliorée. Le bulletin d'information trimestriel de la Commission sera publié en tant que news sur le site web de la Commission et sera donc accessible au public (qui sera invité à s'abonner).</p> <p>La revue de presse de la Direction de la Communication (titres, bulletin d'information) sera envoyée aux membres de la Commission de Venise.</p>	Avant l'été 2022	Secrétaire adjoint de la Commission de Venise, Directeur de la Communication
Recommandation 5 : Il faudrait augmenter les ressources humaines de la Commission de Venise pour garantir la pérennité de ses activités. (élevée)				
<input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input checked="" type="checkbox"/> En cours d'examen	PO DGI (Commission de Venise) DPB	Les besoins seront évalués dans le cadre de l'examen à mi-parcours prévu dans le programme et budget en cours (juin 2023) et des propositions seront faites pour l'exercice biennal 2024-2025, le cas échéant.	Novembre 2023	Secrétaire de la Commission de Venise, Directrice du Programme et Budget

Décision du management ¹	Entité responsable	Action prévues ² (déterminées par l'entité)	Échéance de l'action	Personne responsable de l'action
Recommandation 6 : La gestion des activités de coopération internationale devrait être revue et les projets d'assistance technique devraient être davantage conformes à la méthodologie de gestion de projet du Conseil de l'Europe. (élevée)				
<input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input checked="" type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise) ODGP	Les équipes de projet réviseront les informations relatives aux projets d'assistance technique en cours dans l'outil PMM (en coopération avec l'ODGP). Des formations complémentaires peuvent être envisagées afin d'actualiser leurs connaissances sur l'outil informatique PMM.	Avant l'été 2022	Chef de la Division de la coopération de voisinage, Secrétariat de la Commission de Venise
Recommandation 7 : Réviser le règlement intérieur en ce qui concerne la procédure de nomination des membres pour contribuer à garantir les normes les plus élevées en matière d'indépendance et de connaissances techniques. (modérée)				
<input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input checked="" type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise)	Cette question sera soumise à la sous-commission des méthodes de travail.	Avant l'été 2022	Secrétaire de la Commission de Venise
Recommandation 8 : Revoir les méthodes de travail de la Commission de Venise pour systématiser certaines procédures par souci de clarté et de transparence tout en conservant suffisamment de souplesse. (modérée)				
<input type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input checked="" type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise)	Cette question sera soumise à la sous-commission des méthodes de travail.	Avant l'été 2022	Secrétaire de la Commission de Venise

Décision du management ¹	Entité responsable	Action prévues ² (déterminées par l'entité)	Échéance de l'action	Personne responsable de l'action
Recommandation 9 : Conserver et développer dans le temps l'approche constructive fondée sur le dialogue de la Commission de Venise vis-à-vis des États membres. (élevée)				
<input checked="" type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise) (en consultation avec le PO et le SecCM)	Un échange de vues supplémentaire par an peut être programmé entre le Président de la Commission de Venise et le Comité des Ministres, et la visibilité des travaux de la Commission de Venise peut être accrue grâce à la participation de la Secrétaire de la Commission de Venise aux réunions des groupes de rapporteurs au besoin.	Avant fin 2022	Secrétaire de la Commission de Venise + Secrétaire du Comité des Ministres
Recommandation 10 : Envisager l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation interne pour contribuer à mieux comprendre en interne l'étendue de l'impact de la Commission de Venise. (modérée)				
<input checked="" type="checkbox"/> Acceptée <input type="checkbox"/> Rejetée <input type="checkbox"/> En cours d'examen	DGI (Commission de Venise) (en consultation avec l'APCE et le SecCM)	Un échange de vues entre le Président de la Commission et le CM pourrait être consacré au suivi des avis de la Commission de Venise. Un échange de vues entre la Commission et l'APCE pourrait être consacré aux suites données aux avis demandés par l'APCE. En outre, des informations sur la procédure de suivi de l'APCE peuvent être fournies à la Commission et d'autres éventuelles synergies peuvent être discutées.	Avant fin 2022	Secrétaire de la Commission de Venise + Secrétaire du Comité des Ministres + Directeur des commissions - Démocratie et État de droit de l'APCE

Abréviation	
APCE	Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
DC	Direction de la Communication
DGI	Direction générale Droits de l'homme et État de droit
DPB	Direction du Programme et Budget
MAE	Grande Entité Administrative
ODGP	Bureau de la Direction Générale des Programmes
PO	Cabinet de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général adjoint
SecCM	Secrétariat du Comité des Ministres